

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

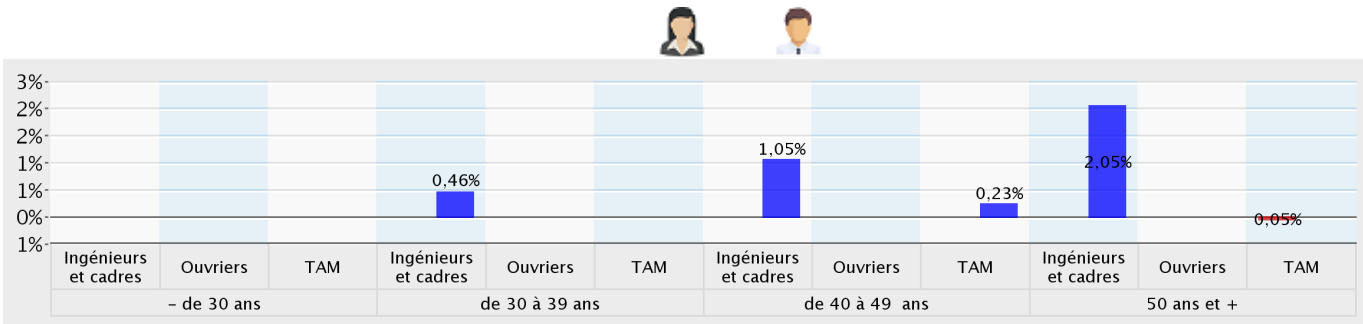


Société : 01 - BONNA SABLA
 Période : de 01/2023 à 12/2023
 Effectifs : plus de 250 salariés
 Critère d'analyse : CSP

71 / 100



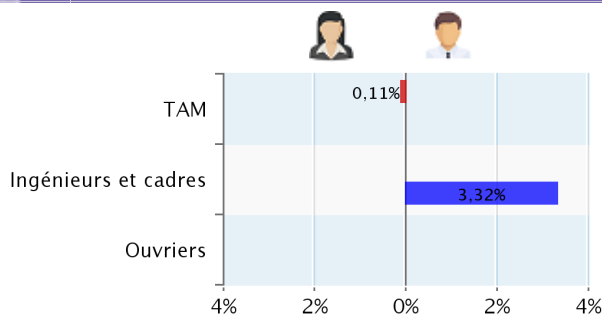
1- Ecart de rémunération (40 points)



36

Ecart de rémunération : 414 : 108 Femme ,306 Homme

2- Ecarts d'augmentations individuelles (20 points)

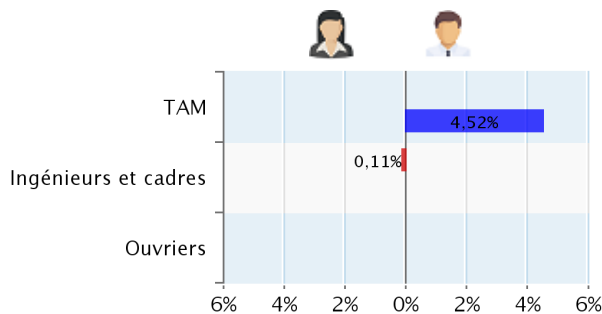


■ Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

10

Ecart d'augmentations individuelles : 289 : 107 Femme ,182 Homme

3- Ecarts de promotions (15 points)



■ Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

10

Ecart de promotions : 289 : 107 Femme ,182 Homme

4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (15 points)



■ 100% des femmes en retour de congés maternités ont été augmentées

15

5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points)



0

■ Nombre de salariés du sexe sous-représenté : 0